



Tous ensemble en grève et en manifestation le 19 avril

La situation des agent-e-s de la Fonction publique ne cesse de se dégrader et les mobilisations sont importantes dans de nombreux secteurs.

Afin de casser le service public, l'État :

- Met en place le départ volontaire pour supprimer des postes, supprimer des missions ;
- Augmente le recours accru au non-titulaire et à la précarité ;
- Favorise l'extension du salaire au mérite et donc de la rémunération accessoire et discriminante ;
- Diminue les instances de représentation du personnel (CHSCT) et des droits syndicaux.

C'est une nouvelle attaque d'une très grande violence à laquelle se livre le gouvernement contre le Statut général, les agent-e-s et les missions publiques.

C'est pour s'opposer aux régressions inacceptables que la CGT poursuit la bataille revendicative dans l'unité la plus large possible.

Localement, la municipalité profite de ces mesures, pour justifier la dégradation des conditions de travail qu'elle organise à la ville de Saint-Nazaire.

C'est pourquoi, dans la continuité de notre précédent préavis, le syndicat CGT des territoriaux de Saint-Nazaire dépose un préavis de grève reconductible pour l'ensemble des agents de la mairie à partir du 19 avril.

**La défense du
service public
c'est l'affaire de
tous**



Avec les personnels qui décideront la grève, notre organisation portera notamment les revendications suivantes :

- Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice ;
- L'abrogation du RIFSEEP, dispositif injuste et portant atteinte à la Fonction publique de carrière ;
- Un nouveau plan de titularisation des contractuelles, de nouvelles mesures pour combattre la précarité ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle Femmes/Hommes ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (comité technique et CHSCT) ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition ainsi que l'amélioration de la reconnaissance de la pénibilité ;
- Le rétablissement du 1 % CNFPT.

Et les revendications locales suivantes :

- ✓ **La stagiairisation des agents à temps non complet de la direction enfance/éducation qui aurait dû intervenir au 1er janvier 2018 comme prévu dans le CT de juin 2016**
- ✓ **L'intégration des heures complémentaires récurrentes dans les contrats de travail.**
- ✓ **La prise en compte des heures complémentaires dans le calcul des différentes primes.**
- ✓ **6 jours de congé enfant malade quelle que soit la durée de travail**
- ✓ **Les heures de travail du dimanche comptées double**
- ✓ **La création de postes dans les services en tension**
- ✓ **Le recrutement d'agents pour combler les postes vacants non pourvus**
- ✓ **La suppression des mesures rétrogrades dans le futur règlement intérieur**
- ✓ **La suppression du jour de carence « des collectivités ont pris cette décision »**

Notre organisation reste disponible pour toutes négociations sur les revendications du personnel.

**C'est pourquoi, à la suite de la réussite du 22 mars,
la CGT appelle les agents à faire GRÈVE
et manifester le 19 avril**

10h00 place de l'Amérique Latine

Tous les agents, titulaires, non titulaires, stagiaires, horaires... sont couverts par un préavis. Pas de délai ni d'obligation de prévenance.